

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Pour les détenteurs d'actions nominatives, une copie du formulaire de vote par correspondance signé doit être envoyée par lettre ordinaire au siège de la Société (Boulevard de la Woluwe 58, 1200 Bruxelles), ou par email (shareholders@cofinimmo.be) **au plus tard pour le 30 mai 2024**. Une copie du formulaire de vote par correspondance signé peut également être adressée à ABN AMRO par email (corporate.broking@nl.abnamro.com) **au plus tard pour le 30 mai 2024**.

Pour les détenteurs d'actions dématérialisées, une copie du formulaire de vote par correspondance signé doit être adressée à ABN AMRO par email (corporate.broking@nl.abnamro.com) **au plus tard pour le 30 mai 2024**.

Le (La) soussigné(e),

Personne morale:

| | |
|----------------------------------|--------------|
| Dénomination et forme juridique: | |
| Siège: | |
| Valablement représentée par: | Demeurant à: |

Personne physique:

| |
|-----------|
| Nom: |
| Prénom : |
| Domicile: |

Déclare avoir procédé à l'enregistrement comptable à la Date d'Enregistrement (voir dispositions pratiques) de :

..... actions dématérialisées,

..... actions nominatives, en pleine propriété, en nue-propriété, en usufruit (biffer les mentions inutiles)

de la société anonyme COFINIMMO ayant son siège à 1200 Bruxelles, Boulevard de la Woluwe, 58, immatriculée au Registre de Personnes Morales sous le numéro BE 0426 184 049.

Exerce son droit de vote dans le sens suivant sur les points aux ordres du jour de l'**assemblée générale extraordinaire** qui se tiendra le **5 juin 2024 à 15h00** (ci-après « l'Assemblée Générale ») (cfr. ordre du jour publié au Moniteur belge, dans L'Echo et De Tijd et sur notre site internet www.cofinimmo.com) :

Les votes par correspondance qui nous sont parvenus pour l'assemblée générale extraordinaire du 8 mai 2024 restent valables et ne doivent pas être renouvelées pour autant que les formalités d'enregistrement soient accomplies (voir conditions d'admission).

Assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2024 à 15h00

| | | | |
|---|-------------------|------|-------------|
| 1. Renouvellement de l'autorisation concernant le capital autorisé | | | |
| 1.1. Prise de connaissance du rapport spécial du conseil d'administration établi en application de l'article 7:199 du Code des sociétés et des associations | Aucun vote requis | | |
| 1.2. Proposition d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital à concurrence d'un montant maximum de : | | | |
| 1°) 50% du montant du capital à la date de l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera l'autorisation, arrondi le cas échéant, pour des augmentations de capital par apports en numéraire, prévoyant la possibilité d'exercice du droit de préférence ou du droit d'allocation irréductible par les actionnaires de la Société | OUI* | NON* | ABSTENTION* |
| 2°) 20% du montant du capital à la date de l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera l'autorisation, arrondi le cas échéant, pour des augmentations de capital dans le cadre de la distribution d'un dividende optionnel | OUI* | NON* | ABSTENTION* |
| 3°) 10% du montant du capital à la date de l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera l'autorisation, arrondi le cas échéant, pour (a.) des augmentations de capital par apports en nature, (b.) des augmentations de capital par apports en numéraire sans possibilité d'exercice par les actionnaires de la Société du droit de préférence ou du droit d'allocation irréductible, ou (c.) toute autre forme d'augmentation de capital | OUI* | NON* | ABSTENTION* |
| 1.3. Modification de l'article 6.2 des statuts | OUI* | NON* | ABSTENTION* |
| 2. Autorisations au conseil d'administration d'acquérir, de prendre en gage et d'aliéner des actions propres | | | |
| 2.1. Proposition de remplacer les autorisations relatives à l'acquisition, la prise en gage et l'aliénation d'actions propres données au conseil d'administration par de nouvelles autorisations d'acquérir, de prendre en gage et d'aliéner des actions de la Société et de remplacer l'article 6.3 des statuts | OUI* | NON* | ABSTENTION* |
| 3. Autorisation au conseil d'administration de procéder à la distribution aux travailleurs de la Société et de ses filiales d'une partie des bénéfices | | | |
| 3.1. Proposition de remplacer l'autorisation donnée au conseil d'administration par une nouvelle autorisation de procéder à la distribution aux travailleurs de la Société et de ses filiales d'une participation aux bénéfices et de modifier l'article 29, alinéa 2 et suivants des statuts | OUI* | NON* | ABSTENTION* |
| 4. Modification de l'article 12 des statuts relatif aux pouvoirs du conseil d'administration | OUI* | NON* | ABSTENTION* |
| 5. Modification de l'article 13 des statuts relatif au comité exécutif | OUI* | NON* | ABSTENTION* |
| 6. Modification de l'article 17 des statuts relatif à la représentation de la Société et la signature des actes | OUI* | NON* | ABSTENTION* |
| 7. Proposition d'adopter un nouveau texte des statuts de la Société afin de les mettre en concordance avec les propositions de décision mentionnées dans le présent ordre du jour | OUI* | NON* | ABSTENTION* |
| 8. Délégations de pouvoirs | OUI* | NON* | ABSTENTION* |

(*) Biffer les mentions inutiles

Fait à _____, le _____

Signature